



## Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALEA/42/358  
S/18936  
22 juin 1987  
L'AMR/0610  
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Quarante-deuxième session

Point 34 de la liste préliminaire\*

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE :

MENACES CONTRE LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Quarante-deuxième année

Lettre datée du 22 juin 1987, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la note, datée du 13 juin 1987, que le Ministre salvadorien des relations extérieures a adressée à ses homologues en Amérique centrale. Cette note expose les raisons qui ont amené mon gouvernement à demander que la réunion des présidents des pays d'Amérique centrale se tienne les 10 et 11 août prochains et soit précédée de trois réunions de ministres qui permettront de procéder à une analyse mesurée, sérieuse et complète de la proposition de paix intéressant l'Amérique centrale, qui a été présentée par le Président du Costa Rica, S. E. M. Oscar Arias Sánchez, ce qui laissera suffisamment de temps pour les consultations et négociations nécessaires.

Le texte de la note en question est libellé comme suit :

"Messieurs les Ministres des relations extérieures du Costa Rica, du Honduras, du Guatemala et du Nicaragua,

D'ordre du Président de la République, José Napoleón Duarte, j'ai l'honneur de vous faire part de l'inquiétude qu'inspire à mon gouvernement les conséquences - probablement fâcheuses pour l'instauration d'une paix régionale, sûre et durable dans la présente conjoncture - de la réunion au sommet à la faveur de laquelle les présidents de pays d'Amérique centrale étudieront au Guatemala, les 25 et 26 juin, la proposition intitulée 'L'heure de la paix', présentée par le Président du Costa Rica, S. E. M. Oscar Arias Sánchez.

\* A/42/50 et Corr.1.

Comme vous le savez, cette proposition opportune et constructive qui poursuit des objectifs louables constitue la base essentielle si l'on veut aboutir à un consensus régional ayant sa source dans le désir de paix, élément dont dépend le bien commun de tous les habitants de l'Amérique centrale qui désirent vivre pour construire et chérir jalousement des systèmes démocratiques et pluralistes reposant sur la participation et pouvant faciliter la mise en place de structures et susciter les comportements collectifs qui seraient les signes d'une société nouvelle, dans un climat de concorde.

Cependant, ce fruit inestimable qu'est la paix doit se concevoir comme l'aboutissement d'un processus reposant sur une analyse sérieuse et mesurée, dans un contexte de concessions multilatérales favorable à la conclusion d'accords qui serviraient ces nobles objectifs, grâce à un compromis historique rendu possible par la volonté politique de nos gouvernements et prenant place au vu de la communauté internationale, qui garantirait l'application, la vérification et le contrôle de toutes les actions qui, prises ensemble, représentent une démarche qui est bien plus qu'une simple absence de guerre.

Vous comprendrez sûrement que, comme toutes les grandes œuvres de l'histoire, un accord d'une telle ampleur n'est possible que grâce à la concertation et au renforcement d'un consensus initial minimal pour lesquels un climat approprié, favorable au dialogue et à la négociation est indispensable.

Cependant, pendant les mois qui ont précédé la présentation de la proposition, les cinq Etats intéressés n'ont pas réussi à tenir les réunions préliminaires et intensives de haut niveau qui auraient permis de préparer le terrain en vue de ce consensus initial, ce qui explique que l'accord initial minimal indispensable pour assurer le succès de la réunion au sommet en Amérique centrale ait fait défaut. Compte tenu des nobles aspirations de nos peuples, je tiens à en appeler à votre grande sagesse et à proposer que, d'un commun accord, nous mettions en place sans attendre un espace politique propre à faciliter des consultations et des négociations de haut niveau qui déboucheraient directement sur un texte qui refléterait le consensus initial. Les présidents négocieraient ce texte à la réunion qu'ils tiendront au Guatemala. Pour cela, il est à mon avis essentiel que les ministres se réunissent le 26 juin et les 10 et 30 juillet pour adopter un texte de base que les présidents examineraient à leur tour au cours d'une réunion au sommet qu'il serait sage, selon moi, de tenir les 10 et 11 août prochains.

En vous remerciant de bien vouloir contribuer au succès de la réunion des présidents destinée à instaurer un avenir de paix et de démocratie en Amérique centrale, je vous prie d'agréer les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre des relations extérieures  
d'El Salvador,

(Signé) Ricardo Acevedo PÉREZ

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Roberto MEZA

-----

